

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE DU PARC ROUTIER DE LA REUNION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2) :

Numéro SIRET : 20004525000012

POSTE COMPTABLE :

M. 14

Budget

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc.).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerne : budget principal ou libelle du budget annexe.

Demande effectuée le 02/03/2017 ,CA 0

Sommaire

I - Vote du compte administratif

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

A - Eléments du bilan

- A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
- A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
- A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes
- A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A3 - Etat des provisions
- A4 - Etalement des provisions
- A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)
- A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)
- A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)
- A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)
- A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
- A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
- A7 - Etat des charges transférées
- A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers
- A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées
- A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties
- A9.3 - Opérations liées aux cessions
- A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
- A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
- A10 - Etat des travaux en régie
- A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions
- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1.1 - Etat du personnel
- C1.2 - Actions de formation des élus
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
- C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes
- C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
- D2 - Arrêté et signatures

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

(2) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CA
------------	----

I - INFORMATIONS GENERALES	
1 - INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
.....	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)		

..... Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p><u>POUR MEMOIRE(1)</u></p> <p>I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (2) pour la section de fonctionnement, - au niveau (2) pour la section d'investissement. <ul style="list-style-type: none"> - (3) les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3. - (4) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>.....</p> <p>III - Les provisions sont (5).</p>

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	8 829 078.89	9 118 437.99
	Section d'investissement	3 708 793.25	4 589 453.10
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		1 270 986.59
	Report en section d'investissement (001)		846 798.86
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		12 537 872.14	15 825 676.54

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	287 044.21	
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	287 044.21	

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	8 829 078.89	10 389 424.58
	Section d'investissement <td style="text-align: right;">3 995 837.46</td> <td style="text-align: right;">5 436 251.96</td>	3 995 837.46	5 436 251.96
	TOTAL CUMULE <td style="text-align: right;">12 824 916.35</td> <td style="text-align: right;">15 825 676.54</td>	12 824 916.35	15 825 676.54

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Opérations d'équipement		
	Opérations pour compte de tiers		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 374 986.59	4 350 411.19	427 012.70		597 562.70
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 995 000.00	3 441 139.99	102.20		553 757.81
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000.00	10 000.00			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	9 379 986.59	7 801 551.18	427 114.90		1 151 320.51
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 500.00	4 895.84	63.87		1 540.29
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (1)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	9 386 486.59	7 806 447.02	427 178.77		1 152 860.80
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	618 000.00	595 453.10			22 546.90
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (2)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	618 000.00	595 453.10			22 546.90
	TOTAL	10 004 486.59	8 401 900.12	427 178.77		1 175 407.70

Pour information					
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 500.00	586 984.99			-585 484.99
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	597 000.00	381 834.00			215 166.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 540 000.00	4 540 000.00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 595 000.00	3 609 619.00			-14 619.00
	Total des recettes de gestion courante	8 733 500.00	9 118 437.99			-384 937.99
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (1)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 733 500.00	9 118 437.99			-384 937.99
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	8 733 500.00	9 118 437.99			-384 937.99

Pour information					
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)	1 270 986.59				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	51 782.46	21 782.46	29 567.58	432.42
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 812 016.40	92 010.79	257 476.63	1 462 528.98
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des dépenses d'équipement	1 863 798.86	113 793.25	287 044.21	1 462 961.40
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)				
26	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	3 595 000.00	3 595 000.00		
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 458 798.86	3 708 793.25		1 750 005.61
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	5 458 798.86	3 708 793.25		1 750 005.61
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (2)					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	399 000.00	399 000.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	399 000.00	399 000.00		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)				
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (7)				
138	Autres subv. d'investissement non transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION				
	Total des recettes financières				
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	3 595 000.00	3 595 000.00		
	Total des recettes réelles d'investissement	3 994 000.00	3 994 000.00		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)	618 000.00	595 453.10		22 546.90
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	618 000.00	595 453.10		22 546.90
	TOTAL	4 612 000.00	4 589 453.10		22 546.90
Pour information					
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 (2)		846 798.86			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	 FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 777 423.89		4 777 423.89
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 441 242.19		3 441 242.19
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000.00		10 000.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 959.71		4 959.71
67	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX			
68	DEPRECIATIONS		595 453.10	595 453.10
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
	Dépenses de fonctionnement - Total	8 233 625.79	595 453.10	8 829 078.89

Pour information			
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	 INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
15	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
16				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(8)		
	Total des opérations d'équipement			
	DIFFERENCES SUR REALISATIONS			
19	D'IMMOBILISATIONS (5)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	21 782.46		21 782.46
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	92 010.79		92 010.79
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)	(9)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
28	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES			
29	IMMOBILISATIONS (5)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS			
39	ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	3 595 000.00		3 595 000.00
45...	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS			
481	EXERCICES			
481	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
49	DE TIERS (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
59	FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	3 708 793.25		3 708 793.25

Pour information			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	586 984.99		586 984.99
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET			
70	VENTES DIVERSES	381 834.00		381 834.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 540 000.00		4 540 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 609 619.00		3 609 619.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	9 118 437.99		9 118 437.99

Pour information				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				1 270 986.59

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	399 000.00		399 000.00
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non			
16	budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(8)		
	DIFFERENCES SUR REALISATIONS			
19	D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(5)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)	(9)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A			
26	DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		595 453.10	595 453.10
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES			
29	IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	3 595 000.00		3 595 000.00
	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS			
481	EXERCICES			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
49	DE TIERS (4)			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
59	FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	3 994 000.00	595 453.10	4 589 453.10

Pour information				
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				846 798.86

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES					A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 374 986.59	4 350 411.19	427 012.70		597 562.70
	MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES					
6011	AUTRES QUE TERRAINS	700 000.00	535 105.46	25 214.48		139 680.06
6021	MATIERES CONSOMMABLES		1 410.30			-1 410.30
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN	21 000.00	37 349.63	114.97		-16 464.60
60223	FOURNITURES DES ATELIERS MUNICIPAUX	157 000.00	248 783.45	10 614.42		-102 397.87
60224	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 300.00				2 300.00
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL	276 000.00	122 009.25	28 517.21		125 473.54
	VARIATION DES STOCKS AUTRES					
6032	APPROVISIONNEMENTS	1 102 000.00	1 101 572.47			427.53
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	10 000.00	2 715.43			7 284.57
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	16 000.00	18 287.94			-2 287.94
60621	COMBUSTIBLES	2 500.00	2 465.33			34.67
60622	CARBURANTS	280 000.00	294 492.96	29 240.49		-43 733.45
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 020 000.00	720 056.51	132 952.71		166 990.78
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	7 100.00	2 200.71			4 899.29
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	59 000.00				59 000.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 000.00				1 000.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	12 500.00	16 993.78	2 432.69		-6 926.47
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	5 500.00	3 084.85	219.61		2 195.54
	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC					
611	DES ENTREPRISES	690 000.00	293 591.35	137 230.07		259 178.58
6135	LOCATIONS MOBILIERES	267 486.59	109 740.65	12 692.06		145 053.88
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	35 000.00	-851.89			35 851.89
615221	BATIMENTS PUBLICS		120 578.08	8 007.81		-128 585.89
61551	MATERIEL ROULANT	180 000.00	150 730.83	5 784.40		23 484.77
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	25 000.00	45 616.97	5 707.16		-26 324.13
6156	MAINTENANCE	45 000.00	47 925.21	10 816.53		-13 741.74
616	PRIMES D ASSURANCES	88 000.00				88 000.00
6161	MULTIRISQUES		86 854.25			-86 854.25
617	ETUDES ET RECHERCHES	5 000.00	6 651.15			-1 651.15
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	9 500.00	4 282.46			5 217.54
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	500.00				500.00
	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX					
6225	REGISSEURS	1 500.00	1 707.52			-207.52
6226	HONORAIRES	67 000.00	39 571.33	3 890.53		23 538.14
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 000.00				1 000.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	12 500.00	9 280.49			3 219.51
6232	FETES ET CEREMONIES	5 000.00	4 558.00			442.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	4 000.00	1 616.65	1 204.35		1 179.00
6238	DIVERS	1 000.00	3 945.74			-2 945.74
6241	TRANSPORTS DE BIENS	40 000.00	63 655.64	1 410.55		-25 066.19
6248	DIVERS	500.00				500.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 000.00	3 875.19			2 124.81
6256	MISSIONS	53 000.00	56 637.56			-3 637.56
6257	RECEPTIONS	15 000.00	15 176.01	296.00		-472.01
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 100.00	910.98	180.95		8.07
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	14 000.00	16 121.68			-2 121.68
	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS					
6282	COMMUNAUX)	24 000.00	1 968.59			22 031.41
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	89 000.00	147 229.56	10 485.71		-68 715.27
	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES					
62878	ORGANISMES	1 500.00	135.00			1 365.00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 000.00	11 328.84			8 671.16
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 500.00	1 045.28			454.72
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 995 000.00	3 441 139.99	102.20		553 757.81
	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE					
6215	RATTACHEMENT	1 720 000.00	1 372 190.97			347 809.03
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	11 000.00	8 320.71			2 679.29
	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL					
64111	TITULAIRE	1 298 500.00	1 065 426.28			233 073.72
	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET					
64112	INDEMNITE DE RESIDENCE	10 000.00	21 369.46			-11 369.46
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	158 000.00	139 428.64			18 571.36
64131	REMUNERATION	158 000.00	296 372.41			-138 372.41
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	43 000.00	37 735.96			5 264.04
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	262 500.00	186 474.25			76 025.75
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	172 000.00	208 705.28			-36 705.28
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	34 000.00	17 425.00			16 575.00
	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU					
6455	PERSONNEL	6 000.00	4 650.00			1 350.00
	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES					
6458	SOCIAUX	15 000.00	3 968.00			11 032.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	18 000.00	11 709.36	102.20		6 188.44
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	26 000.00	8 648.40			17 351.60
6488	AUTRES CHARGES	63 000.00	58 715.27			4 284.73
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000.00	10 000.00			
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX					
6574	ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	10 000.00	10 000.00			
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES						
(a)=(011+012+014+65+656)		9 379 986.59	7 801 551.18	427 114.90		1 151 320.51

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	6 500.00	4 895.84	63.87		1 540.29
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	5 000.00	694.84	63.87		4 241.29
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	1 500.00	4 201.00			-2 701.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		9 386 486.59	7 806 447.02	427 178.77		1 152 860.80

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)	618 000.00	595 453.10			22 546.90
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	618 000.00	595 453.10			22 546.90
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION		618 000.00	595 453.10			22 546.90
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		618 000.00	595 453.10			22 546.90

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	10 004 486.59	8 401 900.12	427 178.77		1 175 407.70
--	----------------------	---------------------	-------------------	--	---------------------

Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 500.00	586 984.99			-585 484.99
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES					
	APPROVISIONNEMENTS		586 984.99			-586 984.99
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	1 000.00				1 000.00
6479	REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	500.00				500.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	597 000.00	381 834.00			215 166.00
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	208 000.00	109 738.00			98 262.00
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	389 000.00	272 096.00			116 904.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 540 000.00	4 540 000.00			
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	3 853 000.00	3 853 000.00			
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	687 000.00	687 000.00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 595 000.00	3 609 619.00			-14 619.00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	3 595 000.00	3 609 619.00			-14 619.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES(a)=70+73+74+75+013		8 733 500.00	9 118 437.99			-384 937.99

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 733 500.00	9 118 437.99			-384 937.99
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		8 733 500.00	9 118 437.99			-384 937.99
Pour information						
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 270 986.59				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	51 782.46	21 782.46	29 567.58	432.42
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS-LICENCES	51 782.46	21 782.46		30 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (sauf opérations)	1 812 016.40	92 010.79		1 720 005.61
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	4 000.00			4 000.00
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	124 867.48	38 317.62	145 943.79	-59 393.93
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.	12 377.26	8 117.36		4 259.90
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	1 634 246.91	25 697.30	17 506.48	1 591 043.13
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	25 000.00	11 491.46	84 899.52	-71 390.98
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	10 410.00	5 953.52	9 126.84	-4 670.36
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	1 114.75	2 433.53		-1 318.78
	Opérations d'équipement n°... (2)				
	Total des dépenses d'équipement	1 863 798.86	113 793.25	287 044.21	1 462 961.40
	Total des dépenses financières				
45...	Opé. pour compte de tiers n°...(3)	3 595 000.00	3 595 000.00		
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS	3 595 000.00	3 595 000.00		
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	3 595 000.00	3 595 000.00		
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 458 798.86	3 708 793.25	287 044.21	1 462 961.40

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Reprises sur autofinancement antérieur (5) Charges transférées (6)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	5 458 798.86	3 708 793.25		1 750 005.61
--	---------------------	---------------------	--	---------------------

Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	399 000.00	399 000.00		
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	349 000.00	349 000.00		
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	50 000.00	50 000.00		
Total des recettes d'équipement		399 000.00	399 000.00		
138	Autres subv. d.investissement transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
Total des recettes financières					
45...	Opé. pour compte de tiers n°...(2)	3 595 000.00	3 595 000.00		
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS	3 595 000.00	3 595 000.00		
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		3 595 000.00	3 595 000.00		
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 994 000.00	3 994 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)	618 000.00	595 453.10		22 546.90
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES AMORTISSEMENT DES IMMOBILITÉS CORPORALES INSTA	60 000.00	58 030.25		1 969.75
28135	GENERALES, AGENCEMENTS AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS		3 556.83		-3 556.83
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOBILITÉS CORPORALES AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL		46 609.38		-46 609.38
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	30 000.00	6 397.00		23 603.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	247 000.00	39 437.71		207 562.29
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	21 000.00	10 374.04		10 625.96
28184	MOBILIER	6 000.00	2 299.11		3 700.89
28188	AUTRES	4 000.00	2 360.77		1 639.23
28235	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS		3 142.90		-3 142.90
28258	AUTRES	250 000.00	186 804.19		63 195.81
28281	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS		9 000.66		-9 000.66
28282	MATERIEL DE TRANSPORT		209 654.29		-209 654.29
28283	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		12 340.74		-12 340.74
28284	MOBILIER		3 487.92		-3 487.92
28288	AUTRES		1 957.31		-1 957.31
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		618 000.00	595 453.10		22 546.90
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		618 000.00	595 453.10		22 546.90
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		4 612 000.00	4 589 453.10		22 546.90

Pour information	
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	846 798.86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1)
LIBELLE :...

(2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES						
13	Subventions d'investissement					
...						
16	Emprunts et dettes assimilées					
...						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affectation					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					
...						

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqués par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice ;

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles						
- Equipements municipaux (2)						
- Equipements non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
Solde d'exécution reporté de N-1						
Total dépenses						
Total recettes						
Solde d'investissement						
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
Solde RAR investissement						
 FONCTIONNEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Total dépenses						
Total recettes						
Solde de fonctionnement						
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
Solde RAR fonctionnement						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles				3 708 793.25		3 708 793.25
- Equipements municipaux (2)				113 793.25		113 793.25
- Equipements non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières				3 595 000.00		3 595 000.00
Dépenses d'ordre						
Solde d'exécution reporté de N-1						
Total dépenses				3 708 793.25		3 708 793.25
Total recettes				4 586 310.20		4 586 310.20
Solde d'investissement				877 516.95		877 516.95
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
Solde RAR investissement						
FONCTIONNEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Total dépenses				8 829 078.89		8 829 078.89
Total recettes				9 118 437.99		9 118 437.99
Solde de fonctionnement				289 359.10		289 359.10
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
Solde RAR fonctionnement						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
----------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	----------------------------	-----------	----------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement							
Dépenses réelles							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS						
<i>Dépenses d'ordre</i>							
001 Solde d'exécution reporté de N-1							

RECETTES

Total recettes investissement							
Recettes réelles							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
Opérations pour compte de tiers							
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS						
<i>Recettes d'ordre</i>							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
001 Solde d'exécution reporté de N-1							

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses fonctionnement							
Dépenses réelles							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
<i>Dépenses d'ordre</i>							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
002 Déficit de fonctionnement reporté							

RECETTES

Total recettes fonctionnement							
Recettes réelles							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
<i>Recettes d'ordre</i>							
002 Excédent de fonctionnement reporté							

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
----------	---------	--------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses investissement					3 708 793.25		3 708 793.25
Dépenses réelles					3 708 793.25		3 708 793.25
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				21 782.46		21 782.46
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				92 010.79		92 010.79
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers					3 595 000.00		3 595 000.00
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS				3 595 000.00		3 595 000.00
<i>Dépenses d'ordre</i>							
001 Solde d'exécution reporté de N-1							

RECETTES

Total recettes investissement					4 586 310.20		4 586 310.20
Recettes réelles					3 994 000.00		3 994 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				399 000.00		399 000.00
Opérations pour compte de tiers					3 595 000.00		3 595 000.00
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS				3 595 000.00		3 595 000.00
<i>Recettes d'ordre</i>					592 310.20		592 310.20
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				592 310.20		592 310.20
001 Solde d'exécution reporté de N-1							

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement					8 829 078.89		8 829 078.89
Dépenses réelles					8 233 625.79		8 233 625.79
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				4 777 423.89		4 777 423.89
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				3 441 242.19		3 441 242.19
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				10 000.00		10 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				4 959.71		4 959.71
<i>Dépenses d'ordre</i>					595 453.10		595 453.10
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				595 453.10		595 453.10
002 Déficit de fonctionnement reporté							

RECETTES

Total recettes fonctionnement					9 118 437.99		9 118 437.99
Recettes réelles					9 118 437.99		9 118 437.99
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				586 984.99		586 984.99
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				381 834.00		381 834.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				4 540 000.00		4 540 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				3 609 619.00		3 609 619.00
<i>Recettes d'ordre</i>							
002 Excédent de fonctionnement reporté							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(2)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATI ON GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONA LES	Total				
	DEPENSES									
	Réalisations									
	Restes à réaliser au 31/12									
	RECETTES									
	Réalisations									
	Restes à réaliser au 31/12									
	SOLDE (3)									
		Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE					Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES			
(1)	Libellé	020 ADMINISTRATI ON GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATI ON GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATI ON, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
	DEPENSES									
	Réalisations									
	Restes à réaliser au 31/12									
	RECETTES									
	Réalisations									
	Restes à réaliser au 31/12									
	SOLDE (3)									

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total		
	DEPENSES					
	Réalisations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES					
	Réalisations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)					
		Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
(2)	Libellé	110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	DEPENSES					
	Réalisations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES					
	Réalisations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total	
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								
		Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
(2)	Libellé	211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(2)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
	DEPENSES					
	Réalisations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES					
	Réalisations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)					

(2)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES				
	Réalizations				
	Restes à réaliser au 31/12				
	RECETTES				
	Réalizations				
	Restes à réaliser au 31/12				
	SOLDE (3)				

(2)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS				Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIR	415 MANIFESTATIO NS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES
	DEPENSES							
	Réalizations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	RECETTES							
	Réalizations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	SOLDE (3)							

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total					
	DEPENSES								
	Réalizations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalizations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								
		Sous-fonction 51 SANTE		Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES					
(2)	Libellé	510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES								
	Réalizations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalizations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(2)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES						
	Réalizations						
	Restes à réaliser au 31/12						
	RECETTES						
	Réalizations						
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDE (3)						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(2)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES					
	Réalizations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES					
	Réalizations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES		8 829 078.89		8 829 078.89
	Réalizations		8 829 078.89		8 829 078.89
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		4 777 423.89		4 777 423.89
	MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES				
6011	AUTRES QUE TERRAINS		560 319.94		560 319.94
6021	MATIERES CONSOMMABLES		1 410.30		1 410.30
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN		37 464.60		37 464.60
	FOURNITURES DES ATELIERS				
60223	MUNICIPAUX		259 397.87		259 397.87
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL		150 526.46		150 526.46
	VARIATION DES STOCKS AUTRES				
6032	APPROVISIONNEMENTS		1 101 572.47		1 101 572.47
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		2 715.43		2 715.43
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE		18 287.94		18 287.94
60621	COMBUSTIBLES		2 465.33		2 465.33
60622	CARBURANTS		323 733.45		323 733.45
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		853 009.22		853 009.22
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN		2 200.71		2 200.71
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		19 426.47		19 426.47
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		3 304.46		3 304.46
	CONTRATS DE PRESTATIONS DE				
611	SERVICES AVEC DES ENTREPRISES		430 821.42		430 821.42
6135	LOCATIONS MOBILIERES		122 432.71		122 432.71
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS		-851.89		-851.89
615221	BATIMENTS PUBLICS		128 585.89		128 585.89
61551	MATERIEL ROULANT		156 515.23		156 515.23
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES		51 324.13		51 324.13
6156	MAINTENANCE		58 741.74		58 741.74
6161	MULTIRISQUES		86 854.25		86 854.25
617	ETUDES ET RECHERCHES		6 651.15		6 651.15
	DOCUMENTATION GENERALE ET				
6182	TECHNIQUE		4 282.46		4 282.46
	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX				
6225	REGISSEURS		1 707.52		1 707.52
6226	HONORAIRES		43 461.86		43 461.86
6231	ANNONCES ET INSERTIONS		9 280.49		9 280.49
6232	FETES ET CEREMONIES		4 558.00		4 558.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES		2 821.00		2 821.00
6238	DIVERS		3 945.74		3 945.74
6241	TRANSPORTS DE BIENS		65 066.19		65 066.19
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS		3 875.19		3 875.19
6256	MISSIONS		56 637.56		56 637.56
6257	RECEPTIONS		15 472.01		15 472.01
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		1 091.93		1 091.93
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		16 121.68		16 121.68
	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET,				
6282	BOIS COMMUNAUX)		1 968.59		1 968.59
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX		157 715.27		157 715.27
	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES				
62878	ORGANISMES		135.00		135.00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		11 328.84		11 328.84
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES		1 045.28		1 045.28
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		3 441 242.19		3 441 242.19
	PERSONNEL AFFECTE PAR LA				
6215	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		1 372 190.97		1 372 190.97
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG		8 320.71		8 320.71
	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL				
64111	TITULAIRE		1 065 426.28		1 065 426.28

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

64112	TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE		21 369.46	21 369.46
	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE		139 428.64	139 428.64
64118				
64131	REMUNERATION		296 372.41	296 372.41
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS		37 735.96	37 735.96
6451	COTISATIONS A L'URSSAF		186 474.25	186 474.25
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		208 705.28	208 705.28
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC		17 425.00	17 425.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL		4 650.00	4 650.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		3 968.00	3 968.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE		11 811.56	11 811.56
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES		8 648.40	8 648.40
6488	AUTRES CHARGES		58 715.27	58 715.27
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		595 453.10	595 453.10
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		595 453.10	595 453.10
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10 000.00	10 000.00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES		10 000.00	10 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 959.71	4 959.71
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		758.71	758.71
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION		4 201.00	4 201.00
Restes à réaliser au 31/12				
RECETTES			9 118 437.99	9 118 437.99
Réalisations			9 118 437.99	9 118 437.99
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		586 984.99	586 984.99
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS		586 984.99	586 984.99
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		381 834.00	381 834.00
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES		109 738.00	109 738.00
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES		272 096.00	272 096.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		4 540 000.00	4 540 000.00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS		3 853 000.00	3 853 000.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS		687 000.00	687 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		3 609 619.00	3 609 619.00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		3 609 619.00	3 609 619.00
Restes à réaliser au 31/12				
SOLDE (3)			289 359.10	289 359.10

Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRIETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES							
	Réalizations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	RECETTES							
	Réalizations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	SOLDE (3)							

(2)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION
	DEPENSES			8 829 078.89					
	Réalizations			8 829 078.89					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			4 777 423.89					
	MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES								
6011	AUTRES QUE TERRAINS			560 319.94					
6021	MATIERES CONSOMMABLES			1 410.30					
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN			37 464.60					
	FOURNITURES DES ATELIERS								
60223	MUNICIPAUX			259 397.87					
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL			150 526.46					
	VARIATION DES STOCKS AUTRES								
6032	APPROVISIONNEMENTS			1 101 572.47					
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT			2 715.43					
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE			18 287.94					
60621	COMBUSTIBLES			2 465.33					
60622	CARBURANTS			323 733.45					
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES			853 009.22					
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN			2 200.71					
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES			19 426.47					
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES			3 304.46					
	CONTRATS DE PRESTATIONS DE								
611	SERVICES AVEC DES ENTREPRISES			430 821.42					
6135	LOCATIONS MOBILIERES			122 432.71					
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS			-851.89					
615221	BATIMENTS PUBLICS			128 585.89					
61551	MATERIEL ROULANT			156 515.23					
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES			51 324.13					
6156	MAINTENANCE			58 741.74					
6161	MULTIRISQUES			86 854.25					
617	ETUDES ET RECHERCHES			6 651.15					
	DOCUMENTATION GENERALE ET								
6182	TECHNIQUE			4 282.46					
	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX								
6225	REGISSEURS			1 707.52					
6226	HONORAIRES			43 461.86					
6231	ANNONCES ET INSERTIONS			9 280.49					
6232	FETES ET CEREMONIES			4 558.00					
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES			2 821.00					
6238	DIVERS			3 945.74					
6241	TRANSPORTS DE BIENS			65 066.19					
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS			3 875.19					
6256	MISSIONS			56 637.56					
6257	RECEPTIONS			15 472.01					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT			1 091.93					
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			16 121.68					
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)			1 968.59					
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX			157 715.27					
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES			135.00					
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			11 328.84					
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES			1 045.28					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			3 441 242.19					
	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT			1 372 190.97					
6215	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT			1 372 190.97					
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG			8 320.71					
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE			1 065 426.28					
64112	TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE			21 369.46					
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE			139 428.64					
64131	REMUNERATION			296 372.41					
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS			37 735.96					
6451	COTISATIONS A L'URSSAF			186 474.25					
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE			208 705.28					
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC			17 425.00					
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL			4 650.00					
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			3 968.00					
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE			11 811.56					
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES			8 648.40					
6488	AUTRES CHARGES			58 715.27					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			595 453.10					
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES			595 453.10					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			10 000.00					
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES			10 000.00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			4 959.71					
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES			758.71					
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION			4 201.00					
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES			9 118 437.99					
	Réalisations			9 118 437.99					
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			586 984.99					
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS			586 984.99					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			381 834.00					
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES			109 738.00					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES			272 096.00						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			4 540 000.00						
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS			3 853 000.00						
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS			687 000.00						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			3 609 619.00						
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			3 609 619.00						
	Restes à réaliser au 31/12									
	SOLDE (3)			289 359.10						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIERES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATI ON GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONA LES	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalisations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
	Opérations pour compte de tiers					
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATI ON GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATI ON GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATI ON, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41
	DEPENSES (2)								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total		
	DEPENSES (2)					
	Réalizations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalizations					
	Opérations pour compte de tiers					
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					
		Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
(1)	Libellé	110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	DEPENSES (2)					
	Réalizations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalizations					
	Opérations pour compte de tiers					
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total	
	DEPENSES (2)								
	Réalizations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPT DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalizations								
	Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPT DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								
		Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
(1)	Libellé	211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
	DEPENSES (2)								
	Réalizations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPT DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalizations								
	Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPT DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalisations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
	Opérations pour compte de tiers					
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES (2)								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES (2)				
	Réalisations				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS				
	Restes à réaliser au 31/12				
	RECETTES (2)				
	Réalisations				
	Opérations pour compte de tiers				
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS				
	Restes à réaliser au 31/12				
	SOLDES (2)				

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS				Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIR	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)			
	Réalisations			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS			
	Restes à réaliser au 31/12			
	RECETTES (2)			
	Réalisations			
	Opérations pour compte de tiers			
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS			
	Restes à réaliser au 31/12			
	SOLDES (2)			

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)						
	Réalizations						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS						
	Restes à réaliser au 31/12						
	RECETTES (2)						
	Réalizations						
	Opérations pour compte de tiers						
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS						
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalizations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalizations					
	Opérations pour compte de tiers					
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES (2)		3 708 793.25		3 708 793.25
	Réalisations		113 793.25		113 793.25
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		21 782.46		21 782.46
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS-LICENCES		21 782.46		21 782.46
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		92 010.79		92 010.79
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES		38 317.62		38 317.62
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.		8 117.36		8 117.36
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT		25 697.30		25 697.30
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		11 491.46		11 491.46
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER		5 953.52		5 953.52
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		2 433.53		2 433.53
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers		3 595 000.00		3 595 000.00
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS		3 595 000.00		3 595 000.00
	Restes à réaliser au 31/12				
	RECETTES (2)		4 586 310.20		4 586 310.20
	Réalisations		991 310.20		991 310.20
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		592 310.20		592 310.20
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES		58 030.25		58 030.25
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS		3 556.83		3 556.83
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL		46 609.38		46 609.38
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS		6 397.00		6 397.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL		39 437.71		39 437.71
28183	INFORMATIQUE		10 374.04		10 374.04
28184	MOBILIER		2 299.11		2 299.11
28188	AUTRES		2 360.77		2 360.77
28258	AUTRES		186 804.19		186 804.19
28281	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS		9 000.66		9 000.66
28282	MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL		209 654.29		209 654.29
28283	INFORMATIQUE		12 340.74		12 340.74
28284	MOBILIER		3 487.92		3 487.92
28288	AUTRES		1 957.31		1 957.31
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		399 000.00		399 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS		349 000.00	349 000.00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS		50 000.00	50 000.00
Opérations pour compte de tiers			3 595 000.00	3 595 000.00
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS		3 595 000.00	3 595 000.00
Restes à réaliser au 31/12				
SOLDES (2)			877 516.95	877 516.95

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRIÉTÉ URBAINE	814 ÉCLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
DEPENSES (2)								
Réalizations								
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS							
Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES (2)								
Réalizations								
Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS							
Restes à réaliser au 31/12								
SOLDES (2)								

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION
DEPENSES (2)				3 708 793.25					
Réalizations				113 793.25					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			21 782.46					
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS-LICENCES			21 782.46					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			92 010.79					
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES			38 317.62					
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.			8 117.36					
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT			25 697.30					
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE			11 491.46					
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER			5 953.52					
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES			2 433.53					
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers				3 595 000.00					
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS			3 595 000.00					
Restes à réaliser au 31/12									
RECETTES (2)				4 586 310.20					
Réalizations				991 310.20					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			592 310.20					
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES			58 030.25					
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS			3 556.83					
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL			46 609.38					
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS			6 397.00					
28182	MATERIEL DE TRANSPORT			39 437.71					
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE			10 374.04					
28184	MOBILIER			2 299.11					
28188	AUTRES			2 360.77					
28258	AUTRES			186 804.19					
28281	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS			9 000.66					
28282	MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL			209 654.29					
28283	INFORMATIQUE			12 340.74					
28284	MOBILIER			3 487.92					
28288	AUTRES			1 957.31					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			399 000.00					
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS			349 000.00					
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS			50 000.00					
	Opérations pour compte de tiers			3 595 000.00					
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS			3 595 000.00					
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)			877 516.95					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIERES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		618 000.00	595 453.10
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		618 000.00	595 453.10
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	60 000.00	58 030.25
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES, AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS		3 556.83
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL		46 609.38
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	30 000.00	6 397.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	247 000.00	39 437.71
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	21 000.00	10 374.04
28184	MOBILIER	6 000.00	2 299.11
28188	AUTRES	4 000.00	2 360.77
28235	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS		3 142.90
28258	AUTRES	250 000.00	186 804.19
28281	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS		9 000.66
28282	MATERIEL DE TRANSPORT		209 654.29
28283	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		12 340.74
28284	MOBILIER		3 487.92
28288	AUTRES		1 957.31
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	595 453.10		846 798.86		1 442 251.96

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	
Ressources propres disponibles IV	1 442 251.96
Solde V=IV-II (3)	+1 442 251.96

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(Article R.2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général) (1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<i>Total des dépenses réelles</i>		
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<i>Total des recettes réelles</i>		
<i>Total des recettes d'ordre</i>		
TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(Article R.2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général) (1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Opérations d'équipement n°...(1 ligne par opé.)	
	Opé. c/ de tiers n°...(1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles		
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Opé. c/ de tiers n°...(1 ligne par opé.)	
Total des recettes réelles		
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.3.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libelle (2)	Montant
Total des dépenses réelles		
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		
TOTAL GENERAL		

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libelle (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	
Dotation et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
Total des recettes réelles		
<i>Total des recettes d'ordre</i>		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.3.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Aquisitions d'immobilisations	
	Opération d'équipement n°... (1 ligne par opé.)	
	Autres dépenses éventuelles	
	Opé.c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
	Total des dépenses réelles	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotation et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
	Opé c/ de tiers n°	
	Total des recettes réelles	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

458 OPERATION CPTÉ DE TIERS		Date c			
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Op. à annuler
DEPENSES (a)	1 425 000.00	3 595 000.00	3 595 000.00		
4581	1 425 000.00	3 595 000.00	3 595 000.00		
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>					
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>					
Annulations sur dépenses (c)(3)					
Dépenses nettes (a - c)	1 425 000.00	3 595 000.00	3 595 000.00		
RECETTES (b)	2 850 000.00	3 595 000.00	3 595 000.00		
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	2 850 000.00	3 595 000.00	3 595 000.00		
<i>040 Financement par le mandataire</i>					
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>					
Annulations sur recettes (d)(3)					
Recettes nettes (b - d)	2 850 000.00	3 595 000.00	3 595 000.00		

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV
A9

Je la délibération :
Cumul des réalisations au 31/12/N
5 020 000.00
5 020 000.00
5 020 000.00
6 445 000.00
6 445 000.00
6 445 000.00

IV - ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN							
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT							B2.1
B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT							
No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016(2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au delà de 2016)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN							
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT							B2.2
B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT							
No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016(2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au delà de 2016)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 458 798.86	3 708 793.25		1 750 005.61
RECETTES	5 458 798.86	4 589 453.10		869 345.76
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 004 486.59	8 829 078.89		1 175 407.70
RECETTES	10 004 486.59	9 118 437.99		886 048.60

(1) Y compris les rattachements

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 02 : BUDGET ANNEXE SMPRR N° SIRET : 20004525000020

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	607 000.00	381 834.00		225 166.00
RECETTES	607 000.00	381 834.14		225 165.86

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 458 798.86	3 708 793.25		1 750 005.61
RECETTES	5 458 798.86	4 589 453.10		869 345.76
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 611 486.59	9 210 912.89		1 400 573.70
RECETTES	10 611 486.59	9 500 272.13		1 111 214.46
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	16 070 285.45	12 919 706.14		3 150 579.31
TOTAL GENERAL DES RECETTES	16 070 285.45	14 089 725.23		1 980 560.22

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
VOTES :
 Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : . . / . . / . . .

Présenté par (1) ,
 A le,

Délibéré par l'assemblée (2), réuni en session
 A le,

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant :